

DBH HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 486 000 euros
Siège social : 22 LOT FIEF BUCHET, 17220 SAINT-VIVIEN
835 311 606 RCS LA ROCHELLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 7 MAI 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à - 280 490 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Perte de l'exercice :-280 490 euros

Autres réserves antérieures :1 517 638 euros

Provisions réglementées :199 170 euros

AFFECTATION

De la perte au compte « *autres réserves* » :-280 490 euros
Ainsi ramené à 1 237 148 euros

Sommes distribuables après imputation du résultat :1 237 148 euros

AFFECTATION

A titre de dividendes :80 000 euros
Soit 16,46 euros par action

Compte « **autres réserves** » après affectation :1 157 148 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1 890 919 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 80 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende serait mis en paiement au siège social dans les 9 mois de la clôture de l'exercice.

Nous vous informons que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non

libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Distributions antérieures de dividendes

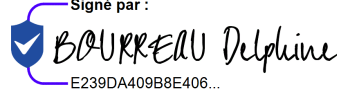
Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 décembre 2024	80 000 euros	Néant	Néant	Néant
31 décembre 2023	Néant	Néant	Néant	Néant
31 décembre 2022	Néant	Néant	Néant	Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 7 MAI 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Delphine BOURREAU

Signé par :

E239DA409B8E406...

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	1 002	1 002		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	5 275 463	685 899	4 589 564	5 318 306
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	15 750		15 750	15 750
	Total de l'actif immobilisé (III)	5 292 215	686 901	4 605 314	5 334 056
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	530		530	
COMPTES DE REGULARISATION	Autres créances	348 879		348 879	313 089
	Charges constatées d'avance	34 399		34 399	125
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	2 464		2 464	7 058
	Total de l'actif circulant (IV)	386 272		386 272	320 272
	Frais d'émission des emprunts (V)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		5 678 488	686 901	4 991 587	5 654 328

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an
 (2) dont créances à moins d'un an

383 808

313 214

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 486 000)	486 000	486 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	48 600	48 600
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 517 638	1 381 884
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(280 490)	215 754
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	199 170	177 077
	Total des capitaux propres	1 970 918	2 309 315
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	983 302	1 399 727
	Emprunts et dettes financières divers (2)	1 867 059	1 671 363
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 148	5 000
	Dettes fiscales et sociales	21 049	90 053
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	90 348	178 492
	Autres dettes	23 762	379
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	3 020 668	3 345 013
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	4 991 587	5 654 328
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(280 489,91)	215 754,49
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		2 460 212	2 362 950
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat
 1/2

Règlement ANC 2022-06				31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intra communautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	63 583		63 583	
	Montant net du chiffre d'affaires	63 583		63 583	
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d’immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			6	
Total des produits d'exploitation				63 589	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			16 557	13 415
	Impôts, taxes et versements assimilés			5 408	
	Salaires			42 042	
	Cotisations sociales			20 566	
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			10		
Total des charges d'exploitation				84 583	13 415
RESULTAT D'EXPLOITATION				(20 994)	(13 415)
(1) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat2/2

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
RESULTAT D'EXPLOITATION		(20 994)	(13 415)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	511 317	340 014
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	4 370	4 569
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières	13 000	
Total des produits financiers		528 688	344 583
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	685 899	
	Intérêts et charges assimilées (3)	97 540	118 553
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	42 843	
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		826 282	118 553
RESULTAT FINANCIER		(297 594)	226 031
RESULTAT COURANT avant impôts		(318 587)	212 616
	Produits exceptionnels	6 191	
	Charges exceptionnelles	28 284	37 147
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(22 093)	(37 147)
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		(60 191)	(40 286)
Total des produits		598 468	344 583
Total des charges		878 958	128 829
RESULTAT DE L'EXERCICE		(280 490)	215 754
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

Annexe aux comptes annuels

Table des matières

1. Préambule

2. Evènements significatifs et faits caractéristiques

- 2.1 Evènements principaux de l'exercice
- 2.2 Evènements post-clôture
- 2.3 Principes, règles et méthodes comptables
- 2.4 Informations diverses

3. Informations relatives au bilan, compte de résultat et hors bilan

1 Préambule

L'exercice social clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent clos le **31/12/2024** a une durée de **12** mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **4 991 587 €**.

Le résultat net comptable est de **-280 490 €**.

Annexe aux comptes annuels

3 Informations relatives au bilan, compte de résultat et hors bilan

Voir tableaux à suivre.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 002					1 002
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 002					1 002
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
FINANCIERES	Participations	5 318 306				42 843	5 275 463
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	15 750					15 750
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 334 056				42 843	5 291 213
TOTAL		5 335 058				42 843	5 292 215

Amortissements

Règlement ANC 2022-06							
	Durée ou taux	Mode d'ams	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025	
				Dotations	Diminutions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles		1 002				1 002
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 002				1 002
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
TOTAL			1 002				1 002

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		

Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	177 077	28 284	6 191	199 170
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	177 077	28 284	6 191	199 170
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières		685 899		685 899
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		685 899		685 899
TOTAL GENERAL		177 077	714 183	6 191	885 069
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			685 899 28 284	6 191	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	15 750		15 750
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	530	530	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	75 134	75 134	
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 397	5 397	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	256 998	256 998	
	Débiteurs divers	11 350	11 350	
	Charges constatées d'avance	34 399	34 399	
	TOTAL DES CREANCES	399 558	383 808	15 750
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	983 302	422 846	560 456	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	35 148	35 148		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 885	5 885		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 441	9 441		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 723	5 723		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	90 348	90 348		
	Groupe et associés	1 890 389	1 890 389		
	Autres dettes	432	432		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	3 020 668	2 460 212	560 456	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		415 984			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		6 000			

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		530
Autres créances clients		530
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	530	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		84 692
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit INTERETS COURUS S/ EMPRUNTS	1 239	1 239
Emprunts et dettes financières divers INTERETS COURUS COMPTE COURANT	70 122	70 122
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOURN. FACT. NON PARVEN.	8 024	8 024
Dettes fiscales et sociales ETAT CHARGES A PAYER	4 874	4 874
Autres dettes DIVERS CHARGES A PAYER	432	432

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			34 399
CCA d'exploitation		34 399	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			34 399

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

NEANT

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	4 860,00	100,0000	486 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	4 860,00	100,0000	486 000,00

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2025
Total des produits exceptionnels		6 191
Reprises sur provisions et transferts de charges REP. AMTS DEROGATOIRES	6 191	6 191
Total des charges exceptionnelles		28 284
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions DOT. AMTS DEROGATOIRES	28 284	28 284
Résultat exceptionnel		(22 093)

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers			
	Employés, techniciens, agents de maîtrise			
	Cadres et ingénieurs		1	
	Autres catégories			
	TOTAL		1	



KPMG SA
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes

DBH HOLDING SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Signé par :
 **BOURREAU Delphine**
E239DA409B8E406...

Copie certifiée conforme

Exercice clos le 31 décembre 2025
DBH HOLDING SAS
22 bis Lotissement Fief Buchet - 17220 SAINT-VIVIEN

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes

DBH HOLDING SAS

22 bis Lotissement Fief Buchet - 17220 SAINT-VIVIEN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À la collectivité des associés de la société DBH HOLDING SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DBH HOLDING SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note <<2.3 - Principes, règles et méthodes comptable>> de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC n° 2022-06

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2025 s'établit à 4 589 564 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note "immobilisations Financières" de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à la collectivité des associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nantes, le 6 mai 2026

KPMG SA

Stephanie
Toumelin

Signature
numérique de
Stephanie Toumelin
Date : 2026.05.06
18:35:51 +02'00'

Stéphanie TOUMELIN

Commissaire aux comptes

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	1 002	1 002		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech., mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	5 275 463	685 899	4 589 564	5 318 306
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	15 750		15 750	15 750
	Total de l'actif immobilisé (III)	5 292 215	686 901	4 605 314	5 334 056
	STOCKSET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	530		530	
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Autres créances	348 879		348 879	313 089
	Charges constatées d'avance	34 399		34 399	125
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	2 464		2 464	7 058
	Total de l'actif circulant (IV)	386 272		386 272	320 272
	Frais d'émission des emprunts (V)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	5 678 488	686 901	4 991 587	5 654 328
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				
	(2) dont créances à moins d'un an			383 808	313 214

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 486 000)	486 000	486 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	48 600	48 600
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 517 638	1 381 884
	Report à nouveau		
Autres fonds propres	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(280 490)	215 754
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	199 170	177 077
	Total des capitaux propres	1 970 918	2 309 315
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Provisions	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
DETTES	Total des provisions		
	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	983 302	1 399 727
	Emprunts et dettes financières divers (2)	1 867 059	1 671 363
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 148	5 000
DETTES	Dettes fiscales et sociales	21 049	90 053
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	90 348	178 492
	Autres dettes	23 762	379
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	3 020 668	3 345 013
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif			
TOTAL PASSIF		4 991 587	5 654 328
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(280 489,91)	215 754,49
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		2 460 212	2 362 950
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

1/2

		Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	63 583		63 583	
	Montant net du chiffre d'affaires	63 583		63 583	
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			6	
Total des produits d'exploitation				63 589	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			16 557	13 415
	Impôts, taxes et versements assimilés			5 408	
	Salaires			42 042	
	Cotisations sociales			20 566	
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			10	
Total des charges d'exploitation				84 583	13 415
RESULTAT D'EXPLOITATION				(20 994)	(13 415)
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat

2/2

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			(20 994)	(13 415)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		511 317	340 014
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)			
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		4 370	4 569
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
	Produits des cessions d'immobilisations financières		13 000	
Total des produits financiers			528 688	344 583
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		685 899	
	Intérêts et charges assimilées (3)		97 540	118 553
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		42 843	
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières			826 282	118 553
RESULTAT FINANCIER			(297 594)	226 031
RESULTAT COURANT avant impôts			(318 587)	212 616
	Produits exceptionnels		6 191	
	Charges exceptionnelles		28 284	37 147
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(22 093)	(37 147)
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			(60 191)	(40 286)
Total des produits			598 468	344 583
Total des charges			878 958	128 829
RESULTAT DE L'EXERCICE			(280 490)	215 754
(2) dont produits concernant les entités liées				
(3) dont intérêts concernant les entités liées				

Annexe aux comptes annuels

Table des matières

1. Préambule

2. Evènements significatifs et faits caractéristiques

- 2.1 Evènements principaux de l'exercice
- 2.2 Evènements post-clôture
- 2.3 Principes, règles et méthodes comptables
- 2.4 Informations diverses

3. Informations relatives au bilan, compte de résultat et hors bilan

1 Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 4 991 587 €.

Le résultat net comptable est de -280 490 €.

Annexe aux comptes annuels

2 Evènements significatifs et faits caractéristiques

2.1 Evènements principaux de l'exercice

Néant.

2.2 Evènements post-clôture

Dans le cadre d'une restructuration juridique, une augmentation de capital a été réalisée sur l'exercice 2026.

2.3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des normes comptables n°2014-03 tel que modifié par le règlement n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, homologué le 26 décembre 2023. Ce nouveau cadre comptable est applicable de manière obligatoire à tous les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Il introduit notamment une refonte de la présentation des états financiers, une clarification des postes du bilan et du compte de résultat, ainsi qu'une meilleure lisibilité des informations comptables. Ce changement introduit la suppression de la technique du transfert de charges, le classement en résultat financier de l'amortissement des frais d'émission d'emprunt (antérieurement inscrit dans le résultat d'exploitation, et précise la définition du résultat exceptionnel qui enregistre désormais les éléments suivants :

- Les produits et charges résultant d'événements présentant un caractère majeur et inhabituel, sans lien direct avec l'activité courante de l'entreprise,
- Les corrections d'erreur,
- Les changements de méthode (si comptabilisés en résultat) et,
- Les écritures purement fiscales (dont les amortissements dérogatoires).

Les données comparatives de l'exercice N-1 sont également présentées selon le nouveau format des états financiers. En revanche, les informations 2024, notamment le résultat exceptionnel, ne sont pas retraitées au regard de la nouvelle définition apportée par le règlement. Le montant du résultat exceptionnel et le montant du résultat courant 2024 demeurent inchangés. De même, les transferts de charges comptabilisés en N-1 sont présentés en « Reprises sur amortissements, dépréciations et provision » et « Produits exceptionnels ».

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Image fidèle
- Comparabilité et continuité d'exploitation
- Régularité et sincérité
- Permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre à l'exception des éventuels changements de méthode évoqués dans le paragraphe suivant. Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Annexe aux comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après. »

Changements de méthodes comptables

La première application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement méthode comptable au sens de l'article L 123-17 du Code de commerce.

Son application n'a eu aucun impact significatif sur les postes du bilan et du compte de résultat de l'exercice 2025.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires).

Le coût de production représente le coût d'achat des matières premières consommées augmenté des frais directs ou indirects de production.

Les frais accessoires représentent l'ensemble des coûts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner. Ils sont obligatoirement immobilisés.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutation, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés dans le coût d'acquisition de ces immobilisations.

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition ou à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition de ces immobilisations.

- Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs, dont l'utilisation par l'entité est déterminable, font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de

Annexe aux comptes annuels

perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

- Durées et Modes d'amortissement par nature des biens :

Nature des biens	Mode (Non Amortissable, Linéaire, Dégressif)	Durée d'amortissement (fourchette d'années)
Logiciels	Linéaire	2 - 3 ans

- Immobilisations Financières :

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'achat. L'entité a décidé d'inscrire à l'actif les droits de mutation, commissions, et frais d'actes dans le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur brute à la valeur d'inventaire à la date de clôture.

Les frais d'acquisition sur titres de participation font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Les titres de la société LA MEDICALE DE GUYENNE ont fait l'objet d'une dépréciation à hauteur de 685 899 €. La valorisation utilisée est celle qui a servi pour la cession de 6 titres sur l'exercice à savoir 390 000 € pour 100% des titres. Cette provision a été réintégrée fiscalement car non déductible.

- Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

- Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Annexe aux comptes annuels

2.4 Informations diverses

· Résultat exceptionnel :

L'article 832-21 du règlement précise que le résultat exceptionnel est désormais constitué :

- des produits et charges directement liés à un évènement majeur inhabituel,
- des écritures comptables d'origine purement fiscale,
- des changements de méthode comptable que l'entité est amenée à comptabiliser en résultat plutôt qu'en capitaux propres, en raison de l'application de règles fiscales,
- des corrections d'erreur.

· Honoraires de commissariat aux comptes :

Le montant des honoraires des commissaires figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 4 000 euros HT au titre des honoraires de certification des comptes et à 0 euros HT au titre des autres services.

· Intégration fiscale :

La société DBH HOLDING entre dans le cadre des dispositions fiscales du régime d'intégration fiscale, depuis le 1er janvier 2023. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Le périmètre d'intégration fiscale regroupe les sociétés suivantes :

- SAS DBH HOLDING, société mère (siren 835 311 606)
- SAS A.R.V.I, filiale (siren 501 480 404)
- SAS LA MEDICALE DE GUYENNE, filiale (siren 389 849 373)

La convention d'intégration fiscale adopte le principe de neutralité consistant à ce que soit mis à la charge des filiales par la société Mère le montant des impôts dont les filiales auraient dû s'acquitter envers le trésor

Annexe aux comptes annuels

si elles n'étaient pas devenues membre du groupe intégré.

3 Informations relatives au bilan, compte de résultat et hors bilan

Voir tableaux à suivre.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 002					1 002
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 002					1 002
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
FINANCIERES	Participations	5 318 306				42 843	5 275 463
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	15 750					15 750
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 334 056				42 843	5 291 213
TOTAL		5 335 058				42 843	5 292 215

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

	Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles		1 002			1 002
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 002			1 002
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Autres Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
TOTAL			1 002			1 002

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	177 077	28 284	6 191	199 170
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	177 077	28 284	6 191	199 170
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières		685 899		685 899
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		685 899		685 899
TOTAL GENERAL		177 077	714 183	6 191	885 069
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			685 899 28 284	6 191	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	15 750		15 750
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	530	530	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	75 134	75 134	
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 397	5 397	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	256 998	256 998	
	Débiteurs divers	11 350	11 350	
	Charges constatées d'avance	34 399	34 399	
	TOTAL DES CREANCES	399 558	383 808	15 750
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	983 302	422 846	560 456	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	35 148	35 148		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 885	5 885		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 441	9 441		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 723	5 723		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	90 348	90 348		
	Groupe et associés	1 890 389	1 890 389		
	Autres dettes	432	432		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	3 020 668	2 460 212	560 456	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		415 984			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		6 000			

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		530
Autres créances clients		530
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	530	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		84 692
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit INTERETS COURUS S/ EMPRUNTS	1 239	1 239
Emprunts et dettes financières divers INTERETS COURUS COMPTE COURANT	70 122	70 122
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOURN. FACT. NON PARVEN.	8 024	8 024
Dettes fiscales et sociales ETAT CHARGES A PAYER	4 874	4 874
Autres dettes DIVERS CHARGES A PAYER	432	432

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			34 399
CCA d'exploitation		34 399	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			34 399

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

NEANT

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		4 860,00	100,0000	486 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		4 860,00	100,0000	486 000,00

Produits et Charges exceptionnels

31/12/2025		
Total des produits exceptionnels		6 191
Reprises sur provisions et transferts de charges		6 191
REP. AMTS DEROGATOIRES	6 191	
Total des charges exceptionnelles		28 284
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		28 284
DOT. AMTS DEROGATOIRES	28 284	
Résultat exceptionnel		(22 093)

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers			
	Employés, techniciens, agents de maîtrise			
	Cadres et ingénieurs		1	
	Autres catégories			
	TOTAL		1	

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Cautiion personnelle Madame BOURREAU		1 350 000	
Nantissement des titres A.R.V.I		814 668	
Nantissement des titres LA MEDICALE DE GUYENNE		410 129	
Garantie BPI emprunt BP 50% du capital			235 000
Garantie BPI emprunt CM 40% du capital			125 000
		2 574 797	360 000
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		2 574 797	360 000
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Filiales et participations

1/0

A. Filiales (plus de 50%)
 B. Participations (10 à 50%)

	31/12/2025	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
				Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale						
SAS A.R.V.I		1 757 629	100,00	4 000 000	4 000 000	
SAS LA MEDICALE DE GUYENNE		456 604	96,67	1 062 899	377 000	
SAS AUNIS BLANCHISSERIE PROFESSIONNELLE		(33 540)	60,00	600	600	106 735
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1						
A. Total des filiales						
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation						
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1						
B. Total des participations						
C. Total des filiales et des participations (A + B)						
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale		Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
SAS A.R.V.I			7 966 211	465 877	511 317	
SAS LA MEDICALE DE GUYENNE			590 417	44 405		
SAS AUNIS BLANCHISSERIE PROFESSIONNELLE			176 675	(25 743)		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1						
A. Total des filiales						
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation						
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1						
B. Total des participations						
C. Total des filiales et des participations (A + B)						